

25^{ième} anniversaire

Allocution de Jean-Paul Schmit, président du Groupement Pétrolier.

Monsieur le Ministre, Mesdames/Messieurs les Députés nationaux et européens, Mesdames/Messieurs représentants d'administrations et d'organisations professionnelles, chers membres et anciens membres du GPL, je vous souhaite la bienvenue à cette séance organisée à l'occasion du 25^{ième} anniversaire du Groupement Pétrolier Luxembourgeois.

Permettez-moi d'emblée de préciser que l'année de cet anniversaire était en fait 2004, mais pour des raisons organisationnelles d'abord et par respect du deuil national à l'occasion du décès de la Grande-Duchesse en début de cette année, il ne nous était pas possible de fixer la date pour la séance académique plus tôt qu'aujourd'hui.

Nous sommes d'autant plus content de pouvoir accueillir parmi nous M. Jeannot Krecké, Ministre de l'économie, du commerce extérieur et des sports. Nous vous considérons comme notre « double » Ministre de tutelle parce que vous comptez parmi vos portefeuilles l'économie et l'énergie, portefeuilles qui sont évidemment étroitement liés au secteur pétrolier.

M. Krecké nous adressera la parole toute à l'heure.

Notre deuxième invité d'honneur, dont nous nous réjouissons de pouvoir le compter parmi nous ce soir, est un représentant de haut niveau du secteur pétrolier en Europe. Je parle de M. Wilhelm Bonse-Geuking, Président de la fédération européenne de l'industrie pétrolière, EUROPIA, depuis 2003.

Dans sa carrière professionnelle, M. Bonse-Geuking était dirigeant de VEBA Oel, repris par BP, où il assure maintenant le poste de Senior Vice-President pour l'Europe. M. Bonse-Geuking nous fera toute à l'heure un exposé en anglais intitulé « security of oil supply », un sujet d'actualité, je dirai.

Bill, we want to thank you and the secretary general from Europia, Peter Tjan for coming.

Mesdames/Messieurs, le 7 juin 1979, à l'époque des crises pétrolières, les dirigeants de 16 sociétés pétrolières, implantées au Luxembourg ont comparu ou ont été représentés devant maître Elter à Junglinster pour créer l'a.s.b.l. Groupement Pétrolier Luxembourgeois. Je ne voudrais pas manquer de vous citer les noms ou marques des sociétés en question, car ceci vous permettra de constater qu'une demi-douzaine seulement des 16 fondateurs sont restés présents sur le marché luxembourgeois.

Les fondateurs étaient : BP, Esso, Gulf Oil, Chevron Petroleum Company, Calpam, Aral, Robert Mathey-Trading, Shell, Fina, Schuler, Saarbergwerke, Seca, Alca, Sogetrol, Total et Elf.

Vous vous demandez peut-être pourquoi les groupes pétroliers internationaux, dont plusieurs sont implantés dans le pays depuis les années 1920, n'ont pas plus tôt déjà pris l'initiative de former une association sectorielle.

Une ses raisons résidait certainement dans le fait que le secteur s'était doté d'une structure informelle commune avec un porte-parole qui les représentait vis à vis des autorités en cas de besoin. Pour le reste, le Luxembourg pouvait toujours figurer à l'ordre du jour de la fédération pétrolière belge puisque les sociétés luxembourgeoises, appartenant aux grands

groupes pétroliers, dépendaient normalement de leurs mères belges ou Benelux.

Le dernier porte-parole en place prenait en 1979 l'initiative de créer une a.s.b.l. et de conférer ainsi la personnalité juridique au groupement pétrolier. Ce pionnier qui est devenu le premier président du GPL est aujourd'hui parmi nous, il s'agit d'Urbain Lambert, concitoyen certes retraité, mais toujours fortement intéressé au secteur de l'énergie en général et du pétrole en particulier.

Au fil du temps, Urbain Lambert et ses successeurs Paul Franzen, feu Emile Guillaume et Claude Baer ont su positionner le GPL comme acteur et interlocuteur reconnu dans les milieux politique, social et économique.

La nouvelle personnalité juridique a permis au GPL de mieux structurer son action et de pouvoir représenter le secteur dans des organes consultatifs. Elle a également permis de négocier et de conclure une convention collective pour les ouvriers du secteur, reconduite à plusieurs reprises et ce jusqu'en 2002, où seulement quelques ouvriers tombaient encore sous le champ d'application de la convention comme suite au large mouvement d'externalisation des tâches et notamment de la fonction transport.

Quels sont les sujets qui ont préoccupé le secteur tout long des 25 ans d'existence du GPL ?

Je commencerai par le sujet des prix pétroliers, même si tel vous paraît étrange, surtout ces temps-ci, où les règles de concurrence dominant de plus en plus notre action et où notre pays vient de se doter d'une loi moderne en la matière.

Or l'action du GPL dans ce domaine n'a pas eu pour objet de se mettre en porte à faux par rapport à ces règles de concurrence, mais d'intervenir là, où les éléments réglementaires déterminant les prix, ont joué, à commencer par la fixation de prix pétroliers maxima.

Cet ancien régime de prix réglementés a survécu jusqu'à nos jours, malgré nos plaidoyers en faveur de la liberté des prix. Nous devons néanmoins avouer que le nouveau mode de calcul et de déclenchement des changements de prix, inspiré du Contrat de programme belge, permet la fixation de prix maxima qui reflètent bien la réalité sur les marchés des produits pétroliers et de l'Euro.

Tel n'était pas toujours le cas à l'époque, où les changements de prix maxima devaient être autorisés par le Ministre de l'Economie, voire par le Conseil des Ministres, surtout lorsque ceux-ci, coincés entre une flambée des prix pétroliers sur les marchés internationaux, d'une part et l'existence du mécanisme d'indexation automatique des salaires, d'autre part tâchaient de geler les prix luxembourgeois. Il y 20 ans, une telle situation avait failli conduire à un arrêt des importations de produits pétroliers, arrêt qui aurait été motivé par le souci de renoncer aux ventes à perte.

La crise qui se dessinait était évitée de justesse grâce à l'intervention du Ministre de l'énergie de l'époque Marcel Schlechter.

Le régime des prix maxima ne nous conduit pas seulement à suivre les adaptations de prix officiels, mais également la structure de ces prix et notamment les marges officielles. Nos négociations avec le Ministère et avec nos collègues de la fédération des exploitants de stations-service ou du Groupement des revendeurs de mazout ont toujours été menées dans le souci de veiller à ce que les marges officielles

reflètent la réalité des coûts d'importation, de stockage et de distribution des produits.

Un autre aspect des prix qui est suivi de près par le secteur est celui de la fiscalité. Dans un petit pays de la taille du Luxembourg, le niveau de la fiscalité indirecte exerce une influence très importante sur le volume des ventes. À titre d'illustration : il suffirait d'appliquer sur notre marché les accises en vigueur sur l'île britannique pour délocaliser quasiment 100% des ventes de carburants vers nos pays voisins.

Conscient de l'impact positif des recettes d'accises au niveau du budget de l'Etat, les décideurs politiques luxembourgeois pratiquent depuis de longues années la politique du suiveur en matière d'accises tout en tâchant de garder un léger écart par rapport à notre voisin le plus clément en la matière. Or, dans ce contexte, le dérapage des accises, spécialement chez nos voisins allemands, a conduit à une progression rapide des volumes écoulés sur nos stations. À cela s'ajoute le développement faramineux du trafic routier international dont l'impact sur les ventes de carburants est surtout ressenti au niveau des stations situées le long de nos voies de transit.

Les sociétés pétrolières luxembourgeoises ont multiplié leurs investissements pour répondre à la demande croissante. Il est clair qu'elles suivent avec grand intérêt les discussions autour de la future orientation de la politique fiscale sur les carburants, comme ces derniers mois lors de la finalisation du plan national d'allocation - Kyoto.

Je ne voudrais pas répéter les positions qui se sont échangées à cet égard. Je voudrais juste dire que, abstraction faite de l'énorme perte de revenus pour l'Etat, une délocalisation d'une part substantielle des ventes de carburants causerait

pour les pétroliers et pompistes des investissements perdus, alors qu'une telle évolution des choses ne constituerait pas une solution écologiquement valable.

D'un autre côté il faut également reconnaître qu'il n'existe pas un potentiel illimité de distribution de carburants de ce côté des frontières, ce qui devrait freiner le futur développement des ventes.

L'on ne peut dresser le portrait du GPL sans aborder le sujet de la protection de l'environnement qui a connu une importance croissante dans la vie quotidienne de nos entreprises. Au Luxembourg, l'entrée en vigueur de la loi Commodo Incommodo de 1990 peut être considérée comme étape marquante.

Depuis lors le secteur pétrolier a connu une période de restructuration profonde des infrastructures et équipements. De plus de 400 stations fin des années '80 on est passé à 240 stations répondant aux nouvelles contraintes écologiques techniques et commerciales. Après plusieurs années marquées par une forte activité d'investissements, le secteur s'est retrouvé avec un réseau de stations des plus modernes en Europe. Il en est de même pour les dépôts qui ont été maintenus pour garantir la sécurité des approvisionnements. Les blocages des routes et installations pétrolières par les camionneurs en Belgique en automne 2000 tout comme des périodes prolongées de froid nous ont rappelé combien ces dépôts restent vitaux pour le bon fonctionnement de notre pays.

Vous n'êtes pas sans savoir que les normes de sécurité et de protection de l'environnement imposées au Luxembourg comptent parmi les plus strictes, ce qui n'a pas manqué de

provoquer ici là quelques discussions avec les administrations concernées.

Mais les temps ont évolué et aujourd'hui, le Groupement Pétrolier et sa Commission technique mènent un dialogue très constructif avec ces mêmes administrations et Ministères.

Avant de conclure, je ne voudrais pas manquer de vous présenter brièvement le Groupement Pétrolier 2005. Notre association regroupe aujourd'hui 12 membres dont deux opérateurs indépendants des groupes multinationaux. À côté d'une secrétaire, le GPL peut compter sur les services d'un secrétaire-général issu de la structure de la FEDIL. Ce dernier rejoignait notre association il y a douze ans lorsque la gestion du GPL a commencé à prendre une ampleur telle qu'elle ne pouvait plus être assurée par les seuls membres du Conseil d'Administration.

Nous constatons aujourd'hui que notre ordre du jour est de plus en plus dominé par des sujets européens auxquels nous consacrons de plus en plus d'attention. Il va sans dire que notre collaboration avec Europa revête une importante capitale pour relier les dimensions nationale et européenne.

L'action du GPL aujourd'hui est également marquée par la volonté d'améliorer notre communication externe. L'objectif prioritaire recherché par cette ouverture du GPL n'étant pas de communiquer nos positions par rapport à des sujets d'actualité, mais plutôt de donner au grand public un aperçu sur ce secteur fascinant. Il nous tient à cœur de relever les efforts journaliers des gens travaillant dans le pétrole et les moyens considérables investis pour produire, acheminer, transformer et distribuer quotidiennement l'énergie dont notre société dépend à un large degré.

Les quelques 2500 personnes personnes dont le travail touche au secteur des produits pétroliers au Luxembourg et les presque 40 millions d'euros d'investissements annuels opérés par nos membres font partie de ce rouage. Leur apport pour l'économie nationale est significatif.

Ceci étant dit et sachant que les règles régissant la vie quotidienne de nos entreprises deviennent de plus en plus nombreuses et complexes, j'estime que le secteur ne saura se passer d'une organisation professionnelle dotée des moyens nécessaires pour étudier les dossiers touchant au pétrole et pour défendre les intérêts du secteur, là où il faut. Telle est ma perspective pour les 25 années à venir.

Je vous remercie pour votre attention et je passerai la parole à Monsieur Wilhelm Bonse-Geuking.

Bill the floor is yours.